

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE

Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HÉBERGEMENT PAUL-TRIQUET

État d'avancement

Région : Capitale-Nationale

Date de la visite : 31 janvier 2018

Date de transmission au MSSS: 7 mai 2018

1ère reddition de comptes 31 janvier 2019

Non
réalisée
0%

	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	0	0
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations		Échéancier	Reddition de comptes au 31 janvier 2019			Reddition de comptes au 31 janvier 2020			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	1 décembre 2018							
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	1 mars 2019							
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	1 mars 2019							
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	1 novembre 2018							
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour assurer la promotion des droits des résidents.	31 décembre 2018							
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	1 septembre 2018							

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au		
		31 janvier 2019			31 janvier 2020		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L’ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

7	Le MSSS recommande que l’établissement prenne les moyens pour favoriser l'intégration du résident, améliorer l'information transmise au résident et valider la compréhension des renseignements transmis au résident et à ses proches lors de l'accueil.	1 février 2018						
8	Le MSSS recommande que l’établissement s'assure que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent mieux aux besoins des résidents.	1 novembre 2018						
9	Le MSSS recommande que l’établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir.	30 juin 2018						
10	Le MSSS recommande que l’établissement poursuive son engagement à soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	31 mars 2019						